CONTRAT de VENTE

Séjour en QUERCY PERIGORD
du 26 au 30 mai 2025

OUVERT A TOUS LES ADHERENTS DE LA FFACCC

Nom : …….. Prénom : …… N° d'Adhérent : | | | | | |

Nom : …….. .. Prénom : …… Club : ……..

Nb.de personnes :……. Dont : …… Adulte(s) et … Enfant(s)(*moins de 12 ans*) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : …… Code Postal : ……. Ville : ……

Tél. fixe : | | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail : ……@…… *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse*

Longueur C.C. : …… Hauteur : …….Poids :…… Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur : ……

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

**** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.*	**Prix / Pers.**	**Nb**	**Montant**
Forfait du Séjour comprenant toutes les prestations définies au programme. Votre chèque sera encaissé le 20 mai 2025	250€		

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le 30 mars
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
3 CAMB
Nb de CC maxi : 26
Inscription et renseignement :
Annie et Daniel FRITZ
126, impasse de la Doie A
74380 : NANGY
Tel. fixe : 04 50 39 25 48
Portable : 06 75 69 47 30…
e-mail : anniefritz@orange.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ils ne sont pas toujours admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires les assurances « annulation et rapatriement » etc.*)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Le……

À ……

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme ……..agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC.
Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme, ou dans la revue de la FFACCC "Vadrouille") dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
-L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de Haute Savoie Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Vous recevrez une confirmation par mail à réception de votre contrat

FFACCC

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff